



Conseil Scientifique de l'Institut des Sciences de l'Information et leurs Interactions (INS2I)

Recommandation du CS de l'INS2I concernant les demandes de délégation de la part des enseignants-chercheurs

Le Conseil Scientifique de l'Institut des Sciences de l'Information et leurs Interactions du CNRS s'inquiète du faible nombre de demandes de délégation de la part des enseignants-chercheurs de notre discipline. En effet, les délégations sont un élément essentiel dans les dispositifs de recherche et un facteur important de dynamisme des unités de recherche. C'est particulièrement vrai dans les sciences de l'information et leurs interactions en raison de la proportion élevée d'enseignants-chercheurs dans les unités de recherche. Le nombre réduit de demandes de délégation résulte en grande partie de la pression subie par les enseignants-chercheurs dans leurs missions d'enseignement et d'administration de l'enseignement, pression visible aussi par le volant très élevé de vacataires et d'heures complémentaires pour assurer la formation dans notre discipline. Le CSI de l'INS2I appelle à recruter des enseignants-chercheurs de manière significative et pérenne dans notre discipline, afin de garantir à la fois une formation de qualité et une recherche d'excellence, seules à même de maintenir l'indépendance scientifique de la France dans un domaine d'enjeu majeur.

Destinataires :

- M. Antoine PETIT, Président-directeur général du CNRS
- M. Alain SCHUHL, Directeur général délégué à la science du CNRS
- M. Michel BIDOIT, Directeur de l'INS2I
- M. Olivier COUTARD, Président de la CPCN
- Mme Danièle ESCUDIE, Présidente de la C3N
- M. Bruno CHAUDRET, Président du Conseil scientifique du CNRS
- M. Etienne SANDIER, Président de la CNU 26
- Mme Annick MONTANVERT, Présidente de la CNU 27
- M. Thierry DIVOUX, Président de la CNU 61
- M. Gilles ROUSSEL, Président de la Conférence des Présidents d'Université (CPU) (Président)
- Mme Frédérique VIDAL, Ministre de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur